

[Bretteville-sur-Odon](#)

## Près de [Caen](#). Trois enfants sourds font leur rentrée au nouveau pôle

OUEST-FRANCE.FR | dimanche 2 septembre 2018

480 mots | -



*Des membres de l'Association des parents de jeunes sourds 14 avaient obtenu gain de cause pour la création d'un pôle d'enseignement départemental. - Crédit Archives Ouest-France*

Le pôle d'enseignement pour les élèves sourds ouvre, lundi 3 septembre 2018, à l'école de Bretteville-sur-Odon. L'Association des parents d'enfants sourds 14 avait obtenu via le tribunal administratif, l'annulation du refus de l'Académie de le créer.

Un pôle d'enseignement pour les jeunes élèves sourds ouvre, lundi 3 septembre 2018, à l'école de Bretteville-sur-Odon. « Nous accueillons trois enfants : deux en grande section et un en petite section », rappelle le maire Patrick Lecaplain. Ils vont suivre ainsi des cours avec les autres écoliers « et, dans une salle à part que nous avons mis à disposition, ils suivront des cours accompagnés par une éducatrice qui parle la langue des signes ».

Même si le maire a dû vite s'organiser, il approuve l'idée. « Nous avons déjà le Crop (Centre ressource de l'ouïe et de la parole) sur notre commune et nous avons échangé avec eux pour bien recevoir ces nouveaux élèves, précise Patrick Lecaplain. Par ailleurs, nos écoliers vont ensuite au collège Jean-Moulin qui accueille déjà des enfants sourds et malentendants. » Le maire s'attend donc à voir d'autres enfants sourds ou malentendants s'inscrire à l'école.

De son côté, la Maison départementale des personnes handicapées du [Calvados](#) (MDPH), explique « n'avoir pas reçu d'autres demandes ».

« Certaines familles habitent loin de [Bretteville-sur-Odon](#) et n'envisagent pas de faire le déplacement », précise Annie Coletta, la directrice de la MDPH. Tandis que d'autres encore choisissent des modes de communication différents comme le langage parlé complété. « Avec l'Académie (de [Caen](#)) , nous avons refait le tour des familles pour savoir si elles étaient intéressées pour rejoindre le pôle de cette école, indique Annie Coletta. Et nous allons continuer à informer. »

### L'association heureuse de cette ouverture

L'ouverture de ce pôle fait suite à une action de l'Association des parents d'enfants sourds du [Calvados](#) auprès du tribunal administratif de Caen. Ils en avaient demandé l'ouverture à l'Académie, en application de la circulaire du 3 février 2017 qui stipule : « Chaque académie doit

proposer un tel pôle, de la maternelle jusqu'au lycée. »

L'académie de Caen avait motivé son refus d'en ouvrir un en mettant en avant des raisons financières. Mais la justice a tranché en faveur de cette ouverture.

« Nous sommes, bien entendu, ravis de l'ouverture de ce pôle, déclare l'Apes 14 (l'Association des parents de jeunes sourds 14). Nos enfants pourront recevoir une éducation en langue des signes et avec une pédagogie adaptée. Et ils seront en interaction quotidienne avec les autres écoliers. »

L'association se réjouit aussi que la structure soit à Bretteville-sur-Odon. « Si les enfants sourds sont en difficultés ou ont besoin d'un renfort éducatif, les services du Crop sont juste à côté. »

Mais elle regrette que d'autres enfants n'y viennent pas encore : « Trop peu de parents d'enfants sourds sont au courant de l'ouverture de ce Pôle. »

Nathalie TRAVADON.